



ENGAGEMENT ENVERS LES PRINCIPES DE LA CHARTE ERASMUS

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

- Notre Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) relevant du Ministère de l'Agriculture comprend notamment un LEGTA de 300 lycéens et étudiants et un Cdfa de 450 dont 150 apprentis sur le site de Venours. Au sein de ces deux centres de formation regroupant 123 personnels, l'établissement propose des formations générales, technologiques et professionnelles de niveau IV (équivalent IV européen) au niveau III (équivalent V européen) en formation à temps plein et par apprentissage. Pour l'enseignement supérieur, les diplômes préparés sont le BTSA APV (Agronomie - Productions Végétales), le BTSA ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole), le BTSA TC (Technico-Commercial en agrofournitures).
- Les participants aux activités de mobilités Erasmus+ seront les personnels et nos étudiants de BTSA sous la forme essentiellement de stages dans des entreprises agricoles pour nos étudiants et des activités d'enseignement ou de formation au sein des pays partenaires pour nos personnels. Les formateurs du Cdfa dispensent également des cours en BTSA et seront de fait associés aux projets et bénéficiaires des activités de mobilités de personnels. Il en va de même pour les personnels notre exploitation agricole qui interviennent dans la formation des BTSA. Notre exploitation agricole de 96 hectares en polycultures élevage est à vocation pédagogique et expérimentale où nos étudiants ainsi que des étudiants étrangers pourront être accueillis pour effectuer des stages.
- **Les actions menées et objectifs visés par notre établissement dans le cadre des mobilités sortantes et entrantes d'étudiants et de personnels répondront aux priorités de la stratégie d'internationalisation et de modernisation :**
 - **Augmenter les niveaux de qualification pour former les diplômés et les chercheurs :**

Le renouvellement de la charte ECHE donnera à nos étudiants de cycle court l'accès à la mobilité, qui n'est actuellement pas considérée comme une démarche spontanée, pensant que cette charte n'est réservée qu'aux étudiants d'université.

Notre EPLEFPA délivre des diplômes de BTS agricole français sur deux années de formation. Nous allons être particulièrement attentifs à la parution des référentiels rénovés afin d'intégrer notre BTSA dans le dispositif LMD et la semestrialisation pour la mise en place progressive de mobilités d'études.

Pour atteindre cet objectif, nous programmerons des mobilités de personnels dès 2021 afin d'explorer des pistes dans les pays partenaires, contacter des EES correspondant à nos filières et susceptibles d'accueillir nos étudiants pour un semestre afin de faciliter la signature d'accords institutionnels et ainsi être opérationnels dès le passage à la semestrialisation de nos filières de BTSA. Cette formation organisée suivant les critères de l'Espace européen de l'enseignement supérieur (*processus de Bologne*) permettra la reconnaissance du BTSA dans l'offre de formation des diplômes du supérieur, à la fois sur le marché de l'emploi national et européen.

L'impact de ces échanges linguistiques, agricoles et culturels avec des partenaires étrangers sera donc l'enrichissement de la qualité diplômante, qu'il s'agisse de filles ou de garçons, inégalement répartis selon les filières. Ces échanges permettront ainsi d'accroître la motivation des étudiants pour une poursuite d'études et de favoriser leur future insertion professionnelle.

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant : https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

Notre objectif est bien d'encourager la mobilité européenne de nos étudiants qui en sont géographiquement, socialement et culturellement les plus éloignés et contribuer ainsi à la démocratisation du programme. Le profil socioéconomique des familles et le fait que bon nombre d'entre eux sont issus de zones rurales défavorisées donnent d'autant plus de sens à cette initiative, leur permettant ainsi de relever des défis encore trop considérés comme inaccessibles. Cette mobilité contribue pleinement à la mission d'insertion scolaire, sociale, et professionnelle des jeunes et adultes, assignée à l'enseignement agricole par le code rural et de la pêche maritime (Art L811-1)

➤ **Améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur :**

Nos formations supérieures agricoles attirent de plus en plus de jeunes car elles facilitent leur insertion professionnelle, qui sera accrue par le développement des mobilités à l'étranger. La participation au programme Erasmus+ et l'ouverture à l'Europe ne peuvent qu'améliorer leur parcours de formation, leurs compétences, et faciliter leur employabilité.

Quant aux personnels, ces mobilités renforceront également leurs compétences professionnelles, culturelles et linguistiques et leur permettront d'élargir leurs perspectives dans leur évolution de carrière. L'enrichissement de nouvelles approches dans leur parcours professionnel fera aussi évoluer les dynamiques et les pratiques au sein de notre établissement.

Notre objectif est donc de :

- développer la mobilité européenne de stage des étudiants sur des périodes de 2 mois minimum.
- donner à nos étudiants une dimension européenne à leur formation professionnelle, et élargir leur connaissance du monde de l'entreprise, leur adaptabilité et l'ouverture d'esprit pour favoriser les poursuites d'études ou des choix d'orientation plus ambitieux.
- contribuer à l'amélioration de l'employabilité en rendant les jeunes plus aptes à exercer de nouveaux métiers en milieu rural (agrotourisme, productions et valorisations des productions et des terroirs, commerce des produits agricoles).
- poursuivre les mobilités sortantes de personnels et développer par ce biais leur formation.
- d'initier des mobilités entrantes de personnels d'EES partenaires et de professionnels.

➤ **Relever la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale :**

Notre établissement veille déjà à faire émerger, faciliter et valoriser les projets de mobilité des étudiants et des personnels, en les accompagnant tout au long de leurs projets internationaux.

L'interculturalité est riche d'enseignements et aide les étudiants à développer leurs facultés d'adaptation et d'interaction avec autrui, ainsi que l'autonomie, l'affirmation de soi, l'ouverture à une réalité différente de celle de leur pays.

La mobilité facilitera cet enrichissement professionnel, linguistique et personnel et nous veillerons ainsi à :

- combattre les a priori et les replis identitaires en faisant de la mobilité un axe de mise en œuvre de la lutte pour les valeurs de la citoyenneté européenne.
- développer l'intérêt des étudiants et leur capacité à pratiquer une langue étrangère dans des conditions de communication authentiques.
- permettre aux personnels comme aux étudiants de suivre les évolutions des pratiques professionnelles et les enrichir d'une dimension européenne.
- donner une dimension européenne à la formation continue des personnels.
- diversifier les pratiques pédagogiques et découvrir des parcours professionnels innovants
- développer la mobilité européenne entrante dans notre établissement. Notre partenariat existant avec un établissement sud-coréen donne lieu à des mobilités entrantes depuis trois ans. Nous souhaiterions également poursuivre l'ouverture de nos mobilités sortantes hors Union Européenne avec ces accords inter-institutionnels existants. (Annexes 2 & 3)

➤ **Faire le lien entre l'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises et favoriser l'excellence et le développement régional.**

Nous attendons un renforcement de la mobilité des étudiants et personnels et disposerons ainsi d'un réseau de partenaires élargi, avec les collectivités territoriales, EES et entreprises publiques et privées. Nous nous appuyerons sur les relations partenariales initiées pour ensuite élargir notre réseau international de partenaires.

L'un des impacts attendus est le développement de mobilités entrantes pour les stages ou les formations. L'accueil d'étudiants et de professionnels étrangers sera l'occasion de leur transmettre nos savoir-faire tout en nous enrichissant de leurs regards et compétences.

Notre établissement vise ainsi à conforter son insertion internationale en lien avec la politique régionale d'ouverture à l'international encouragée par la Région Nouvelle Aquitaine, le Ministère de l'Agriculture et les entreprises locales et internationales.

➤ **Améliorer la gouvernance et le financement :**

Le renouvellement de la charte ECHE permettra une meilleure gestion des mobilités entrantes et sortantes ainsi qu'une diminution des coûts.

Les bourses actuellement versées par la Région et le Ministère de l'Agriculture ne permettent malheureusement pas à certains étudiants d'accéder à la mobilité.

Pour l'accueil, la présence de l'internat et du restaurant scolaire permettra enfin de réduire les coûts pour les personnels et étudiants souhaitant réaliser des mobilités dans notre établissement.

Ce programme aidera donc notre établissement à amplifier son rôle d'acteur au sein du programme Erasmus+ pour renforcer sa dynamique autour de sa mission de coopération internationale

• **Afin d'établir ou consolider des liens de partenariat durables avec des établissements partenaires, notre organisation utilisera les outils suivants :**

- le recours aux dispositifs au sein du Ministère de l'Agriculture et des réseaux géographiques, rassemblant les établissements coopérant régulièrement avec un pays ou une zone spécifique.

- le consortium porté par BSA facilitant également la mutualisation des contacts dans les pays partenaires entre les établissements agricoles membres.

- le recours au portail « Coopération internationale et européenne » de la DGER et ses responsables de réseaux géographiques « Europe et international » de l'enseignement agricole. (Annexe 2)

- la plateforme School Education Gateway dans l'objectif d'accentuer la participation des personnels à des formations européennes et conforter l'ouverture européenne de notre établissement.

- le réseau existant de partenaires européens suite à notre participation à des programmes Erasmus. Nos partenaires faciliteront les contacts avec des EES susceptibles de signer des accords interinstitutionnels, permettant ainsi d'élargir des échanges sur les mêmes territoires européens. (Annexe 2)

- le recours à la plate-forme E-Twinning, déjà utilisé pour nos partenariats stratégiques Erasmus+), sera également encouragé pour des recherches de partenaires afin d'établir des relations pérennes avec des établissements pour la mise en place de mobilités de personnels et la recherche de lieux de stage dans leurs rayons géographiques.